



Commune de
Héléchine

Déclaration de Politique Communale 2024-2030

Proclamée et soumise au vote du Conseil communal le 27 février 2025

Introduction

Il me revient le privilège, en ce début de mandature 2024-2030, de partager avec vous, au nom du Collège communal et de la majorité qui le soutient, la déclaration de politique communale pour les six années à venir.

Cette déclaration constitue le projet politique et la vision pour Héléchine que l'équipe majoritaire en place compte mettre en œuvre. Elle sera ensuite traduite en objectifs opérationnels au sein du Plan Stratégique Transversal (PST) afin de mieux programmer le projet politique en planifiant et évaluant les actions. Ce travail se fera en étroite collaboration avec tous les services communaux.

Tout comme pour la législature précédente, cette déclaration se veut avant tout très réaliste. Nous devons maintenir notre gestion rigoureuse des finances et continuer à investir au maximum à travers des projets subsidiés.

La Liste du Bourgmestre propose pour la législature 2024-2030, une politique de continuité des actions entreprises durant la précédente législature. Toutefois, il ne s'agit pas d'un document immuable car viendront s'ajouter à cette politique de continuité, des propositions « nouvelles ». Ce projet politique ne sera pas figé et il sera plus que probablement évolutif en fonction d'opportunités qui se présenteraient à la commune ou au contraire, de barrières qui pourraient se poser à l'élaboration de certains projets et bien sûr, en fonction de nouvelles idées qui pourraient voir le jour selon les opportunités de subside de gros projets des pouvoirs locaux.

Pour la prochaine législature, la « Liste du Bourgmestre » propose des « Contrats d'avenir », des thématiques clés, qui font écho des besoins de la société d'aujourd'hui telle qu'elle doit être perçue au sein d'une commune résolument RURALE ! Pour bon nombre d'entre elles, il s'agira surtout de finaliser les projets toujours actuellement en cours ou en chantier.

Fort de ce constat, la politique de la législature et ses projets s'inscrivent donc, comme par le passé, dans une dynamique résolument tournée vers le développement durable, vers le citoyen, où chacun y trouvera sa place, jeunes et moins jeunes, dans un même souci de privilégier l'intérêt collectif à l'intérêt du particulier.

Les projets proposés se veulent novateurs, faciles à mettre en œuvre pour la plupart, et sous contrôle budgétaire. Ils traduisent notre volonté de continuité et de modernité dans la pratique d'une politique au seul bénéfice du citoyen.

Il s'agira avant tout de mener une politique qui vise à améliorer au quotidien la qualité de vie de toutes et tous, malgré la crise qui étreint l'économie belge.

La Liste du Bourgmestre axera notamment son action dans les **domaines suivants** :

1. AMELIORATION DURABLE DU CADRE DE VIE

Le développement d'un cadre de vie de qualité est aujourd'hui un enjeu largement reconnu, tant pour le bien-être quotidien des habitants que pour l'image de la commune, perçue de l'extérieur. Un cadre de vie agréable repose avant tout sur un environnement durable, protégé et respecté par l'ensemble des citoyens.

1.1. AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES

L'amélioration des infrastructures constitue un levier essentiel pour garantir un cadre de vie de qualité, tout en répondant aux besoins croissants de la population. En investissant dans des infrastructures modernes, durables et adaptées, nous renforçons non seulement la fonctionnalité de la commune, mais aussi son attractivité et le bien-être quotidien de ses habitants.

Les **trois projets phares** pour cette législature concerne l'aménagement de « **l'ancienne école des filles** » de Linsmeau, la « **Maison de village** » au Hall sportif et le « **hangar** » pour le Service Technique Communal.

Aménagement de l'ancienne école des filles de Linsmeau

Ce projet de rénovation porte sur un bâtiment emblématique du village de Linsmeau, nécessitant des travaux de rénovation et de conservation. Il s'inscrit dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et a pour objectif de rénover ce bien historique afin de lui offrir une nouvelle fonction tout en préservant son caractère.

Les travaux permettront d'aménager différents espaces, dont :

- **3 logements tremplin** à l'étage
- **2 cabinets médical partagé** pour accueillir des services médicaux (médecins généralistes) et paramédicaux (psychologues, logopèdes, ...)
- **1 salle polyvalente** (local ONE, local don de sang de la Croix-Rouge, rencontre bébés, Maison des Aînés, local d'exposition pour les artistes locaux, ateliers culinaires, activités récréatives, ...)
- **1 espace communautaire extérieur** (espace vert, petite plaine de jeux, terrain multisports, espace Barbecue, ...)
- **1 grande zone de stationnement** de 23 places

Mise sur pied d'une « Maison de village » au Hall sportif

La création d'une Maison de village au cœur de l'entité, sur le site du Brouc, s'inscrit pleinement dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ce projet est particulièrement pertinent, non seulement en raison de sa localisation stratégique, mais aussi parce qu'il permet de renforcer l'utilisation des infrastructures communales existantes en y ajoutant des équipements complémentaires. Cette initiative vise à dynamiser la vie locale tout en optimisant les espaces et services proposés aux citoyens hélécinois.

La volonté de la Commune et de la CLDR est d'adapter des infrastructures existantes plutôt que d'en construire de nouvelles, afin de minimiser les coûts pour la Commune mais aussi pour les pouvoirs subsidiaires notamment concernant le parking et aménagement des abords déjà présents sur le site.

Le but de ce projet est double car la Maison de village servira à l'organisation d'événements familiaux mais également à ceux des associations sportives et de loisirs.

Le premier objectif est de transformer la salle de sport actuelle en une salle polyvalente grâce à l'apport d'un tapis de sol qui va autoriser l'organisation d'évènements extra-sportifs nécessitant une grande salle couverte (concert, exposition, spectacles divers, etc.).

Le second objectif est de créer une salle de village modulable et accessible au PMR dans les salles du bas du complexe avec notamment :

- 1 salle de fête,
- 1 salle de réunion,
- 1 cuisine semi-équipée Horeca,
- 1 bar
- 1 terrasse extérieure en L.

Construction d'un nouvel hangar communal

Comme vous le savez, notre Service Technique Communal souffre d'un manque criant de locaux adaptés pour stocker son matériel roulant, son outillage et ses matériaux. Les installations actuelles, situées sur le site Le Brouc en bordure de la Petite Ghète, sont régulièrement menacées par les épisodes pluvio-orageux, compromettant leur bon fonctionnement.

Face à cette situation, la commune a projeté la construction d'un nouvel hangar répondant aux besoins du service technique. Toutefois, la disponibilité de terrains adaptés a été un défi majeur, les parcelles communales sur le site du Brouc étant situées en zone d'aléa d'inondation étaient donc inappropriées pour ce type d'infrastructure.

Une solution qui nous est venue à l'esprit a été le Parc d'Activités Economiques à Opheylissem. Sachant que l'intercommunale inBW mettait en vente des parcelles de terrain, la commune s'est renseignée auprès d'elle. Celles-ci pouvaient convenir sans souci à la construction d'un hangar.

Le projet prévoit un bâtiment fonctionnel et compact, offrant suffisamment d'espace pour le stockage du matériel et des véhicules, ainsi que des locaux pour le personnel (bureaux, réfectoire, vestiaires, locaux techniques et sanitaires). L'implantation a été soigneusement étudiée en tenant compte du relief et de la configuration de la parcelle, assurant une intégration harmonieuse dans son environnement.

L'aménagement global du site prévoit des espaces de stationnement en nombre suffisant, des zones d'accès et de manœuvre adaptées aux véhicules du service, tout en garantissant une intégration paysagère de qualité grâce à la plantation de haies, d'arbres et d'arbustes.

Ce projet stratégique permettra d'améliorer considérablement les conditions de travail du personnel et d'assurer une meilleure préservation du matériel communal, dans un cadre fonctionnel et durable.

Mais sont aussi programmés d'autres projets :

- Rénover et embellir la **Place communale de Linsmeu** (Chapelle Notre-Dame de la Colombe)
- Embellir la salle communale des fêtes de Linsmeu (intérieur et extérieur)
- Continuer le **Plan pluriannuel** de rénovation de nos **voiries** et de nos **trottoirs**

- Maintenir le **Plan de prévention** et de **lutte** contre **les inondations et les coulées de boue**
- Mettre à disposition de nos citoyens des pompes vide-cave
- Se doter de batardeaux pour protéger le hall sportif lors d'éventuelles inondations
- Aménager le **rond-point** de la sortie de l'autoroute
- Aménager le **rond-point** au lieu-dit du « **Marticot** »
- Rénover nos plaines de jeux
- Rénover tous nos monuments aux morts

1.2. MOBILITE

Pour un petit village rural, la vision de l'avenir de la mobilité doit tenir compte des spécificités locales. Les solutions doivent être à la fois pratiques, accessibles et durables, tout en respectant le caractère du village. La priorité doit être donnée à des solutions simples et efficaces afin d'améliorer la mobilité.

Avec l'accroissement continu du trafic routier, la mobilité est devenue une priorité. Nous voulons assurer une mobilité efficace, fluide mais également sécurisée pour tous.

Notre commune est traversée par deux grands axes routiers qui amènent un trafic extrêmement important de voitures, de camions et de tracteurs dans nos 3 villages.

Nous continuerons à densifier notre réseau cyclable et piéton en faisant de Hélécin, une commune où tout est à portée de vélo ou à pied.

C'est dans ce cadre que nous veillerons à :

- Aménager une **liaison Inter-quartier** (entre les quartiers Sainte-Anne et Ardevoor)
- Aménager une **liaison** entre les rues Neerdael et Pont-Neuf
- Aménager une **liaison** entre les rues Pont-Neuf et Charrons
- Créer un **réseau balisé** de cheminements piétons à travers nos sentiers communaux

1.3. SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière est un enjeu majeur pour assurer la protection des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Face aux préoccupations croissantes au sein de notre commune, il est essentiel de mettre en place des mesures adaptées pour réduire la vitesse et les risques d'accidents.

Dans cette optique, plusieurs actions sont envisagées pour améliorer la sécurité dans notre commune. Des initiatives doivent viser à créer un environnement plus sûr pour tous, tout en encourageant une conduite responsable et respectueuse des règles de circulation.

Cela inclut de :

- Réaliser un **audit** en collaboration avec les habitants de chaque quartier
- Renforcer la sécurité aux abords de nos deux écoles
- Installer un dispositif de contrôle de vitesse « **radar tronçon** » devant le château (subside accordé)

- Elaborer diverses méthodes pour réduire la vitesse

1.4. POLICE ET SECURITE DES BIENS

La sécurité des biens est un élément fondamental du bien-être des citoyens, et il est crucial de mettre en place des actions concrètes pour protéger les espaces publics et privés. Dans cette perspective, diverses mesures seront mises en œuvre pour renforcer la sécurité dans notre commune.

Cela comprend de :

- Recourir à des **caméras de surveillance** dans les zones sensibles
- Installer des **éclairages intelligents** dans des lieux peu fréquentés
- Organiser des **actions de sensibilisation** en partenariat avec notre zone de police (Communiquer sur les règles de vie commune, vol dans les habitations, etc...)
- Poursuivre des analyses du trafic avec le radar mobile et prise de mesures adéquates
- Continuer les **synergies** et la communication avec le **Château d'Hélécine** lors des grands événements (notamment en termes de **sécurité** et de **mobilité**)

1.5. NUMERIQUE ET DIGITALISATION

Hélécine, commune connectée

Même si nous sommes une petite commune rurale, la transition numérique est essentielle pour améliorer la gestion administrative, renforcer la communication avec les habitants et assurer une plus grande transparence des services publics.

La mise en place d'outils numériques doit se faire de manière progressive, en tenant compte des spécificités du territoire et des besoins de la population. Voici quelques actions clés pour réussir la digitalisation d'une petite commune :

- Favoriser la transition vers une administration communale encore plus numérique
- S'équiper d'une application mobile (Hélécine, commune en poche)
- Créer une **plateforme informative** (travaux en cours, route fermée, coupure d'eau, ...)
- Négocier avec un opérateur, l'installation de la **fibres optique** sur l'ensemble de la commune

2. ENVIRONNEMENT – PROPRETE PUBLIQUE – ENERGIE – BIEN ÊTRE-ANIMAL

Dans un petit village rural, la gestion de l'environnement, de la propreté publique et de l'énergie est essentielle pour garantir un cadre de vie sain et durable. En adoptant des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement, une commune rurale peut non seulement préserver son patrimoine naturel, mais aussi offrir un environnement agréable et fonctionnel à ses habitants tout en réduisant son empreinte écologique.

Le bien-être animal est étroitement lié à la santé animale, à la santé et au bien-être des personnes qui les accompagnent, ainsi qu'à la durabilité des systèmes socio-économiques et environnementaux.

Voici une vision d'avenir pour aborder ces enjeux :

2.1. LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PRESERVATION DE LA NATURE

La **gestion de l'environnement et la préservation de la nature** sont des enjeux essentiels pour le bien-être des générations futures. Nous souhaitons mettre en place des initiatives concrètes pour embellir nos espaces publics, préserver la biodiversité et encourager la participation citoyenne.

À travers divers projets, nous œuvrons à la création d'un cadre de vie plus vert, plus durable et plus respectueux de notre environnement. Nous souhaitons ainsi :

- Créer un **ancien verger** sur le site du Brouc (dossier introduit à la Région wallonne)
- Déminéraliser certaines zones du site du Brouc et réaliser diverses plantations (dossier introduit à la Région wallonne)
- Programmer l'opération « **un arbre, un enfant** »
- Organiser chaque année une opération de « **ramassage des déchets** »
- Préserver et protéger les sentiers et les chavées
- Aménager et végétaliser le Square Vivignis (rue de la station) par des essences indigènes, mellifères et pollinisatrices (dossier introduit à la Région wallonne)
- Embellir nos différents espaces publics pour offrir des lieux de détente et de convivialité
- Organiser la « **journée de l'environnement** »
- Continuer de renforcer les projets favorisant la biodiversité
- Soutenir les projets innovants visant à améliorer la durabilité environnementale
- Maintenir nos différents services en matière d'environnement (broyage deux fois par an gratuit, collecte des sapins de Noël usagés, ...)
- Entretenir tous nos cours d'eaux

2.2. LA PROPRETE PUBLIQUE

La **propreté publique**, enjeu fondamental pour notre cadre de vie, doit être une priorité partagée par tous. Afin de préserver notre environnement et de garantir un espace public agréable et sain, il est essentiel d'agir concrètement.

À cet égard, nous proposons plusieurs mesures afin de :

- Etudier la faisabilité d'installer un « **point d'apport volontaire** » enterré pour le dépôt des ordures ménagères (sacs blancs et sacs verts)
- Elaborer un « **Guide sur les Devoirs des Citoyens en Matière Environnementale** »
- Lutter contre les petites incivilités avec les **caméras de surveillance**
- Mettre en place des poubelles de tri sélectif

2.3. L'ENERGIE

La **transition énergétique** est devenue une priorité essentielle pour répondre aux défis environnementaux actuels et garantir un avenir plus durable. Dans cette optique, notre commune

s'engage activement à réduire son empreinte écologique en mettant en place des solutions alternatives de production d'énergie.

Cela se traduit par :

- Réduire l'empreinte écologique par la **mise en place de systèmes alternatifs de production d'énergie** (pose de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc...) pour nos principaux bâtiments communaux
- Finaliser l'éclairage public en **100% LED**
- Poser des **panneaux photovoltaïques** sur la toiture du hall sportif
- Installer des **bornes de recharge électrique** pour les voitures
- Participer à la mise en place de la plateforme locale de rénovation énergétique « **RénoBW** (accompagnement des candidats rénovateurs dans les différentes étapes de la rénovation énergétique)
- Continuer le Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat
- Sensibiliser le public aux économies d'énergie

2.4. LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le **bien-être animal** est une priorité qui mérite toute notre attention. Pour améliorer les conditions de vie des animaux, plusieurs actions concrètes doivent être mises en place, telles que :

- Maintenir des campagnes de stérilisation des chats errants
- Intensifier la lutte contre la négligence et la maltraitance animal en collaboration avec l'agent constatateur et notre zone de police
- Mener des campagnes de sensibilisation

3. L'ENSEIGNEMENT

Nous souhaitons **une école respectueuse des enfants, plus durable et plus verte** et accompagnerons au quotidien dans cette mission pédagogique, l'équipe enseignante, la direction et le Comité des Amis de l'école, maillons essentiels de la réussite de l'école.

Pour accompagner nos enfants sur le chemin de leur épanouissement et de leur avenir, nous mettrons en œuvre des actions concrètes qui touchent divers aspects essentiels de leur parcours éducatif.

Nous continuerons à nous engager pour offrir un environnement éducatif de qualité, combinant sécurité, modernité et ressources pédagogiques diversifiées pour le développement harmonieux des élèves.

De l'amélioration des conditions d'apprentissage à la prise en compte du bien-être des élèves, voici nos priorités pour les années à venir :

Renouveler l'engagement d'une **puéricultrice**

- Étudier la faisabilité pour la construction de nouvelles classes (site du Brouc)
- Poursuivre la rénovation, la sécurisation et l'embellissement de toutes les écoles communales et améliorer les performances énergétiques

- Rénover les blocs sanitaires (école de Neerheydissem P1-P2)
- Extension du préau (école de Neerheydissem P1-P2)
- Renforcer les échanges linguistiques
- Prévenir le harcèlement physique ou moral tant à l'école que via les réseaux sociaux
- Favoriser l'apprentissage au cœur de la nature (**l'école du dehors**)
- Sensibiliser au **zéro déchet**

4. LA PETITE ENFANCE ET L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Soutenir les familles et renforcer l'offre éducative sont des priorités majeures pour notre commune. Nous nous engageons à développer des infrastructures et des services qui répondent aux besoins des tout-petits ainsi que des enfants en âge scolaire, dans une démarche d'inclusion et d'innovation.

Notre ambition est de créer un environnement sécurisé et stimulant pour les enfants, afin de favoriser leur épanouissement. Parallèlement, nous cherchons à alléger le quotidien des parents tout en renforçant les liens sociaux au sein de notre commune.

Les actions suivantes sont envisagées :

- Étudier la faisabilité d'une nouvelle garderie communale, pour répondre à la demande croissante en matière de solutions d'accueil
- Créer une **plaine de jeux moderne** au site du Brouc, avec des espaces dédiés aux petits et aux grands
- Offrir un **nouveau local de rencontres** (Espace bébé-rencontre, local pour consultation ONE) au bâtiment de l'ancienne école des filles de Linsmeau.
- Maintenir et renforcer les services existants (Accueil Temps Libre-ATL, crèche communale, plaines de vacances, stages avec le Centre Sportif Local, ...)

5. LA JEUNESSE

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir de notre commune. Nous souhaitons proposer des initiatives qui répondent aux besoins et aux aspirations des jeunes, tout en renforçant leur participation active à la vie locale.

Nos priorités :

Revaloriser la journée « **Place aux enfants** »

- Mettre en place un « **Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ)** » - (12-18 ans)
- Développer un projet « **Taxi Junior** »
- Aménager un local adapté et un **lieu rassembleur**

6. URBANISME – L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – AGRICULTURE

L'aménagement du territoire est au cœur des enjeux de développement durable de notre commune. Nous souhaitons concilier l'urbanisation nécessaire à l'accueil de nouveaux habitants avec la préservation de notre patrimoine naturel et agricole.

Dans cette optique, plusieurs initiatives sont envisagées pour améliorer la qualité de vie de tous, tout en soutenant une gestion responsable de notre environnement. Il est essentiel de maintenir un équilibre entre l'urbanisme, l'agriculture (81% du territoire) et les besoins en mobilité, en tenant compte des spécificités locales et des aspirations de chacun.

Voici les principales actions que nous proposons pour garantir un développement harmonieux et durable de notre territoire :

Elaborer un « **guide urbanistique** »

- Annoncer des thématiques au sujet de l'urbanisme dans la Newsletter, sur le site web et la page Facebook communale
- Maintenir la **Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)**
- Poursuivre et renforcer l'entretien des chemins de terre en concertation avec les agriculteurs
- Favoriser la mobilité douce par la réalisation de **voiries agricoles privilégiées et multimodales**
- Préserver et protéger nos sentiers, voiries agricoles et chavées
- Collaborer avec les agriculteurs et Natagriwal
- Maintenir un lien fort avec nos principaux agriculteurs pour lutter contre les inondations et les coulées de boues (**fascines, talus filtrants, bandes enherbées**)

7. PARTICIPATION CITOYENNE – VIE ASSOCIATIVE – VIE DE QUARTIER

Construire ensemble une commune plus connectée et plus solidaire. Dans une époque où la participation citoyenne est au cœur de nos préoccupations, nous mettons un point d'honneur à renforcer les liens entre l'administration communale et les habitants.

Notre objectif est de rendre chaque citoyen acteur du changement en facilitant la remontée d'informations, en organisant des événements qui renforcent le tissu social et en investissant dans des projets qui bénéficient à tous. Nous croyons fermement que la collaboration entre les habitants et leur commune est essentielle pour construire un cadre de vie harmonieux et durable.

Voici les actions que nous souhaitons mettre en œuvre, à savoir :

- Encourager l'**interactivité** entre l'administration et les citoyens par la mise sur pied d'un « **formulaire web** » pour signaler des problèmes (présence de nids-de-poule, de déchets sauvages, un avaloir obstrué) afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens
- Organiser les « **Apéros Hélécinois** »
- Organiser les « **Plaisirs de Noël** »
- Acquérir des chalets en bois et deux chapiteaux pour les festivités communales (dossier en cours)
- Planifier des « **séances de sensibilisation** » sur différentes thématiques (justice, police, notariat et santé)

8. PATRIMOINE COMMUNAL – TOURISME – CULTURE

La richesse culturelle et patrimoniale d'Hélécine est un atout majeur que nous souhaitons continuer à valoriser. À travers des initiatives variées et inclusives, notre objectif est de préserver notre histoire, tout en stimulant une dynamique culturelle ouverte à tous.

8.1. LE PATRIMOINE COMMUNAL

Dans une volonté de préserver et de valoriser notre patrimoine communal, plusieurs initiatives sont envisagées afin de rendre hommage à notre histoire collective, à savoir :

Transformer le « **vieux cimetière d'Opheylissem** » en parcours mémoriel et un **lieu de mémoire collective** (mise en valeur des sépultures et monuments remarquables)

- Mettre en évidence les sentiers communaux et espaces publics (plaques signalétiques, panneaux explicatifs, ...)
- Créer un nouvel espace mémoire de la 2^{ème} guerre (quartier d'Ardevoor – Neerheylissem)
- Réhabiliter le vieux pont de la Seype (ancien vestige du tram)

8.2. LE TOURISME

Dans un objectif de promouvoir le tourisme et de valoriser notre patrimoine, plusieurs actions sont mises en place pour faire découvrir les richesses d'Hélécine.

- Réactualiser la « **carte d'Hélécine** »
- Réaliser une « **brochure illustrée** » sur nos « **atouts patrimoniaux** »
- Redynamiser le Musée Armand Pellegrin

8.3. LA CULTURE

La culture occupe une place essentielle dans la vie de notre commune, et nous nous engageons à favoriser son rayonnement. Afin de dynamiser la scène locale, il s'agira de :

- Mettre sur pied un « **parcours d'artistes** »
- Proposer des « **activités culturelles** » variées à l'église Saint-Sulpice
- Promouvoir « **Scène de villages** »
- Offrir des espaces publics à disposition des artistes locaux
- Stimuler l'éclosion d'activités culturelles (concerts, pièces théâtrales, expositions et autres événements créatifs)

9. LES AÎNÉS

Parce que nos aînés méritent toute notre attention et notre reconnaissance, nous souhaitons leur offrir des opportunités de s'épanouir et de rester actifs dans la vie communale. Leur bien-être est au cœur de nos préoccupations, et il est de notre devoir de leur offrir les moyens de vivre une vie épanouie, tant sur le plan personnel que collectif. Nous souhaitons ainsi :

Mener une **enquête** pour identifier leurs besoins et orienter ainsi notre politique

- Planifier une « **journée spéciale place aux Aînés** »

- Proposer un panel d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge

10. SPORT ET SANTE

Favoriser le sport et la santé à Hélécine

Dans une démarche continue d'enrichissement de notre offre sportive et de promotion de la santé publique, nous lancerons plusieurs initiatives pour renforcer l'attractivité du Complexe sportif d'Hélécine et encourager un maximum de citoyens à adopter un mode de vie actif et équilibré.

Nos actions prioritaires pour le sport :

Renforcer « l'attrait du Complexe sportif d'Hélécine » :

- *Nouvel éclairage au LED*
- *Mise en place de gradins – 100 places assises*
- Installer des « **modules multisports de plein air** » (Espace fitness)
- Installer un « **parcours santé** »
- Promouvoir des journées d'initiation à des sports atypiques
- Organiser une « **marche ADEPS** » par an

En ce qui concerne la santé, nous nous engageons à :

Mettre à la disposition de la population hélécinoise :

- Un **cabinet médical partagé** pour accueillir des **services médicaux** (médecins généralistes)
- Un **cabinet paramédical partagé** pour accueillir divers services (psychologues, logopèdes, ...)
- Un local pour l'ONE
- Un local pour la collecte de sang de la Croix-Rouge
- Mener des **actions de prévention** et de **promotion à la santé** (brochure, site web et newsletter).

11. LOGEMENT – COMMERCE – ECONOMIE LOCALE

11.1. LOGEMENT

Le logement est un élément fondamental du bien-être de chaque citoyen. Garantir un accès à un logement de qualité, abordable et adapté aux besoins des habitants, notamment les plus vulnérables, est une priorité pour notre commune. Dans un contexte où la demande en matière de logement ne cesse de croître, nous mettons en œuvre plusieurs projets pour répondre à ces enjeux et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Voici les projets en cours et à venir dans le domaine du logement, qui s'inscrivent dans notre volonté de favoriser l'accès à un logement digne pour tous :

Créer « **3 logements dit tremplin** » dans le bâtiment de l'ancienne école des filles de Linsmeau

- Créer « **2 logements à loyers modérés** » au bâtiment du CPAS à Linsmeau
- Maintenir la taxe sur les logements inoccupés

11.2. COMMERCE ET ECONOMIE LOCALE

Notre engagement en faveur du soutien et du renforcement de l'économie locale repose sur plusieurs actions stratégiques, visant à stimuler la croissance des commerces locaux et assurer la pérennité des activités économiques sur notre territoire :

- **Promotion du "Marché des producteurs locaux"** : valoriser les circuits courts et soutenir les artisans et producteurs de notre région
- **Extension du Parc d'Activités Économiques** : poursuivre son développement, moteur essentiel de dynamisme économique pour notre village
- **Mise à jour et diffusion de l'annuaire communal** : collaborer avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) pour publier et promouvoir l'annuaire des entreprises, indépendants et services d'Hélécine.
- Développer des initiatives pour encourager et soutenir les commerces locaux

12. FINANCES COMMUNALES

Dans un contexte budgétaire de plus en plus exigeant et contraint, il devient essentiel d'adopter une gestion financière rigoureuse et responsable afin de garantir la pérennité de nos projets et services, tout en prenant en compte les évolutions liées à la situation économique actuelle.

Cette gestion passe par une recherche proactive de subsides pour financer des investissements stratégiques et durables, ainsi que par le maintien d'un budget ordinaire équilibré et un contrôle strict de la dette communale.

Nous continuerons également à privilégier les synergies avec d'autres communes pour optimiser les frais de fonctionnement, à l'instar des collaborations existantes avec le Délégué à la Protection des Données, le Cluster emploi du CPAS, et les initiatives mises en place sous les articles 60 avec le CPAS.

CONCLUSIONS

Au travers de cette déclaration de politique communale, nous vous invitons à œuvrer, tous ensemble, pour conserver ce qui fait le charme d'Hélécine : sa dimension humaine, sa convivialité, sa qualité de vie et son caractère rural.

Cette déclaration de politique communale, bien que largement étayée, ne se veut pas exhaustive. Elle balise les grands axes de la politique qui seront mis en œuvre et ne reprend de fait pas toutes les actions qui seront menées au quotidien pour permettre à tout un chacun de mieux vivre, chaque jour, à Hélécine.

Penser globalement et agir localement en prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de la commune sera la ligne de conduite des autorités locales pour les six années à venir.

Résolument tournée vers l'avenir, Hélécine offrira demain à ses habitants des services qui répondront toujours mieux à leurs attentes et garantiront le cadre de vie rural auquel chacun est fondamentalement attaché.

Toujours améliorer le quotidien de nos concitoyens, voilà l'objectif prioritaire que nous souhaitons ! Hélécine doit rester cette commune où il y fait bon vivre.